# EXTRAIT

*DE LA LETTRE écrite par le Baron DE DIETRICH, Maire de Strasbourg, à M. le Prince DE BROGLIE, Député à l'Assemblée Nationael, le 21 Novembre* 1790. (*)

LES Membres de la Municipalité de Strasbourg, formant la Chambre Criminelle, ont envoyé les affaires de Haguenau de Scheleſtat aux Tribunaux de Saverne & de Scheleſtat.

*Cette Sentence à été rendue en mon abſence, elle pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes.*

Le Corps Municipal m'a chargé de ſolliciter une prompte déciſion de l'Aſſemblée Nationale, conforme au Décret du 5 de ce mois, par lequel elle a renvoyé au Tribunal du Diſtrict de Bordeaux les affaires dont elle avoit accordé l'attribution à la Municipalité.

Nos motifs ſont au moins auſſi urgents, & la

(*) Il a été écrit une pareille Lettre au Sieur Schwend, Député de Strasbourg.

Chambre Criminelle n'y a pas fait une attention affez licentieufe.

Weftermann eft fur le point d'arriver, *je fuis convenu avec les Juges du Tribunal & le Commiffaire du Roi de garder dans les prifons de Strasbourg cet homme, ainfi que ceux de Schelestat, & de fufpendre le renvoi de la Procédure aux Tribunaux de Saverne & de Schelestat*, jufqu'à ce que l'Affemblée Nationale ait prononcé. *Je vous prie donc de vous joindre à Schwend, & de preffer* avec les plus vives inftances les Comités de préfenter promptement cet objet à l'Affemblée Nationale, &c.

*Signé*, DIETRICH.

Nota. *Lifez cet Extrait à côté de la Lettre du même du* 13 *Novembre, dans le Mémoire imprimé, & jugez de fa délicateffe. Il eft à obferver que prefque tous les Juges du Diftrict ont été pris dans la Municipalité de Strasbourg.*